

Des millions d'euros pour le campus de demain

Le Grand Besançon et la Région main dans la main. Et au portefeuille. Plus de 40 M€ engagés sur trois ans par la seconde pour « affirmer la volonté d'une université forte » dans la capitale de l'ancienne Franche-Comté. À travers un contrat de développement métropolitain. « Ensemble, on va plus loin ». Marie-Guite Dufay et Jean-Louis Fousseret parlent d'une même voix. « La Région doit accompagner le développement de tous les territoires, ruraux et urbains. Nous avons avec les premiers 35 contrats en phase d'élaboration. Plus quatre contrats de type métropolitain, dont un à Besançon. L'axe structurant, c'est l'université, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation parce que l'avenir se construit à l'Université et se bâtit dans les écosystèmes entre université, recherche et développeurs économiques ».

29 projets du Grand Besançon seront donc accompagnés financièrement. Dans l'enseignement supérieur et le label « Synergie campus », dans le sport plein air (Grandes heu-



Visite, hier, sur site, de six des 29 projets soutenus par le contrat de développement métropolitain.

Photo Ludovic LAUDE

res nature), dans la culture et le patrimoine, dans la transition énergétique.

« 42 M€, c'est énorme, qui vont engager pratiquement 150 M€ si l'on compte les par-

ticipations des autres collectivités, de l'État... » Jean-Louis Fousseret est revenu sur « cette opportunité extraordinaire offerte par la Région de développer ce campus. Quand on

est maire, quand on est président, on doit décider. Et, pour rien vous cacher, on a pris des crédits sur le centre aqualudique pour les mettre là ».

ÉR. B.

Ça tombe à l'eau

Plouf, plouf... Il faut choisir entre l'Université et le parc aqualudique. Les élus du Grand Besançon ont tranché. Le maire l'a affirmé hier, sans même chercher à noyer le poisson. Le bassin d'emploi à consolider, voire à développer, se situe principalement sur le campus universitaire. Notamment après l'annonce du maintien à Besançon du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bourgogne Franche-Comté (Crous). C'est l'objet du contrat signé hier entre la Région et le Grand Besançon.

Du coup, comme l'état des comptes des collectivités territoriales est plus proche du niveau du Doubs dans le défilé d'Enteroches que du PIB de la Chine, les élus de l'Agglo ont dû prendre une décision qui respecte le principe des vases communicants. Et verser les crédits envisagés pour le futur parc aqualudique dans le pot du contrat de développement métropolitain. Un modèle de subventions synchronisées entre la Région et le Grand Besançon. Au mieux, le complexe aquatique est remis au prochain mandat. Au pire, tout tombe à l'eau...

Éric BARBIER

ER 131/111 AS